

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 7 MARS 2024

Délibération n°2024.03.30 B

Résidence d'été à l'Ecole d'art – Demande de subvention auprès de la DRAC

LE SEPT MARS DEUX MILLE VINGT QUATRE à 17h30, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **1er mars 2024**

Secrétaire de séance : **Francis LAURENT**

Membres en exercice: **27**

Nombre de présents: **21**

Nombre de pouvoirs: **4**

Nombre d'excusés: **2**

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Eric BIOJOUT, Michel BUISSON, Gérard DEZIER, François ELIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU,

Ont donné pouvoir :

Xavier BONNEFONT à Michel ANDRIEUX, Gérard DESAPHY à Pascal MONIER, Hélène GINGAST à Isabelle MOUFFLET, Dominique PEREZ à Michel GERMANEAU,

Excusé(s) :

Jean-Jacques FOURNIE, Hassane ZIAT,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-251602223-20240307-2024_03_30B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/03/2024

Publication : 08/03/2024

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 7 MARS 2024

**DELIBERATION
N°2024.03.30 B**

Rapporteur : Michel ANDRIEUX

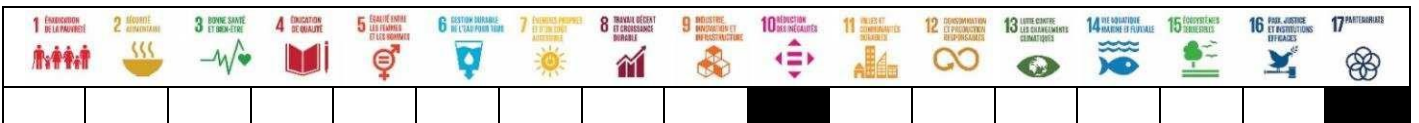
RESIDENCE D'ETE A L'ECOLE D'ART – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DRAC

Pilier : 1 – Répondre aux besoins des habitants et des communes

Ambition : 104 – Fédérer par la culture

Enjeux : 10404 – Emancipation par l'enseignement et l'éducation artistique

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 10 : réduire les inégalités.

ODD 17 : renforcer les moyens de mettre en œuvre les partenariats pour le développement durable.

Pendant l'été 2024, une résidence de création de 6 semaines est proposée à 3 jeunes diplômés des écoles supérieures d'art de Nouvelle-Aquitaine dans les ateliers de l'école d'art de GrandAngoulême au Labo sur le site de Basseau.

Cette résidence artistique s'inscrit autour de deux enjeux, d'une part l'accompagnement à la professionnalisation de jeunes diplômés des écoles supérieures d'art de Nouvelle-Aquitaine, et d'autre part, l'action territoriale à travers la rencontre avec des structures partenaires (ARU – MJC Mosaïques – Epicerie sociale) et des habitants. Le projet de la résidence peut être interdisciplinaire, innovant, à la frontière des arts plastiques et des arts vivants, autour de la création numérique, du cinéma d'animation, de l'estampe et de la céramique, faisant ainsi le lien entre le son, l'image, la performance ou encore le design social.

A la rentrée de septembre 2024 aura lieu une restitution (exposition/projection à définir selon les projets, rencontres artistes/habitants) suite à la proposition de 6 temps de médiation pendant l'été en partenariat avec les acteurs du quartier.

A l'issue de la résidence, un catalogue sera édité afin de permettre aux jeunes créateurs de promouvoir leur travail.

Je vous propose :

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à solliciter notamment auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles une subvention d'un montant de 7 200 € pour cofinancer le projet de résidence d'été en 2024.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-251602223-20240307-2024_03_30B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/03/2024

Publication : 08/03/2024

D'IMPUTER la recette au budget principal – 74718/5304/ 3112.

<p>Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p>APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE</p>
---	--

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-251602223-20240307-2024_03_30B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/03/2024

Publication : 08/03/2024

**Budget prévisionnel Résidence d'été - summerprogramme 2024
au Labo de l'école d'art de GrandAngoulême**

du 01 juillet au 10 août avec une restitution le début septembre pour 4 artistes - jeunes diplômés

Depenses	
Bourses 3 artistes	7 200 €
Logements studios	3 840 €
Assistance technique	1 840 €
Matériaux	3 000 €
Conception/édition x3	6 000 €
Impression x3	4 000 €
Suivi artistique	1 920 €
Suivi rédactionnel	1 500 €
Suivi DESIGN	2 400 €
Total	31 700 €

Recettes	
Grand Angoulême	24 500 €
Subvention DRAC	7 200 €
Total	31 700 €

Comité de suivi professionnel :

Desinger : **Jeanne Pertriaux**

Illustratrice : **Mai Li Bernard**

Journaliste : **Astrid Deroost**

Graphiste : **Vallie Denouel**

Accompagnement juridique : **Sébastien Cornuau**

Partenaires quartier :

ALSH

ARU

Maison des habitants

ESCALE, médiathèque

Comité de suivi au sein de l'école d'art :

Jérémie Camus, artiste

Marine Antony, artiste numérique

Nathalie Beele, professeur estampe

Marie Decarnin, théorie de l'art

Elske Haller, directrice de l'école d'art



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-251602223-20240307-2024_03_30B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/03/2024

Publication : 08/03/2024